

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LES AMIS À JULIE	Numéro de permis 2010522	Date d'inspection Le 03 mai 2019	
Nom de l'établissement Les amis à Julie		Numéro de téléphone (506) 546-5699	
Adresse 2567 Sainte-Anne Road Sainte-Anne Gloucester Co NB E2A 6Z5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de la visite le ratio est conforme. L'aire de jeu est sécuritaire et variée pour les enfants, les jouets sont en quantités suffisante et accessibles pour les enfants. Le tableau d'affichage pour les parents est complet. Les enfants sont allés jouer dehors, j'observe que les besoins unique de chaque enfant est pris en considération.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 03 mai 2019

Date

original signé par
Julie Hickey

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 03 mai 2019

Date